

Image not found or type unknown



Rémunération période de formation

Par **Leia_old**, le **19/11/2007** à **21:24**

SalutrrrrnJ'ai commencé à travailler recemment et mon employeur ne veut pas me payer ma 1ère semaine (de 50 h !) car il considère que c'est une période de formation et que je n'ai pas vraiment travaillé. En effet je n'étais pas encore autonome mais c'est le cas de tout nouveau salarié il me semble et franchement je n'avais pas besoin d'autant d'heures de "formation". J'ai accepté parce-que j'étais motivée et que je ne savais pas que ce ne serait pas rémunéré. Je voudrais savoir si je peux exiger d'être payée sachant que je n'ai toujours pas signé de contrat.rnrnMerci.